

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 25 OCTOBRE 2012

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (3) : Jean-Paul Ters, Michel Chariou, Sandrine Taisson

Membres excusés (2) : Michel Ediar (pouvoir Sandrine Taisson), Marie-France Charles (pouvoir Michel Chariou)

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Ouverture de la séance à 16h

Président Jean-Paul Ters, Secrétaire de séance Michel Chariou

1 - Approbation du CR du Bureau du 27 septembre 2012

Une dernière correction est apportée et le CR est adopté. Il sera mis en ligne dès vendredi.

2 - Visa du projet de CR du CD des 29 et 30 septembre 2012

Le compte-rendu provisoire sera mis en ligne, après légère correction du paragraphe concernant les transfusions, qui ne peut comporter des quantités.

3 - Financement des cartes CO du haut-niveau

Nous ferons apparaître dans le bilan annuel les financements apportés par la Fédération pour la réalisation des cartes de haut-niveau, qui restent propriété des associations affiliées.

4 - Abonnement à " Inside Orienteering "

Cet abonnement est gratuit et mis à la disposition de chacun à partir du site de l'IOF

5 - Fin du partenariat Société Générale

Nous adresserons une lettre à la SG précisant nos regrets sur la fin de ce partenariat, afin de préserver l'avenir et les contacts locaux qui ont pu être pris par les clubs.

6 - Partenariat Aerosporting/ Equipement des équipes de France

Ce partenariat est primordial pour les Equipes de France de VTT. Les équipements fournis sont d'excellente qualité. Il faut que la Commission Partenariat poursuive l'instruction de ce dossier, en rappelant que les restrictions de crédits ne permettent plus d'acheter les tenues nécessaires aux coureurs sélectionnés en championnats du monde et d'Europe avec 20 % de remise, (deux cuissards et deux haut de tenue de course). Il est donc important de négocier des tenues gratuites, et de voir ce que nous pouvons proposer en échange.

Il faut également confirmer la position des logos des partenaires sur les tenues officielles. Notre DTN a déjà fourni ses observations sur ce point.

7 - Facturation des redevances de tous les raids

Le secrétariat exploite actuellement tous les fichiers de résultats, afin de comptabiliser tous les participants qui relèvent des redevances, conformément au Règlement des compétitions. Une facture globale sera établie ensuite, à l'attention de chaque organisateur.

Le problème lié à l'absence physique de l'arbitre sur la compétition sera soumis à la Commission des experts, la mission ayant bien été exécutée, à la fois par délégation et à distance par téléphone.

8 - Impression des licences. Devis

Le logo de la SG sera supprimé.

Le logo du Ministère sera mis à jour.

5 000 plaques seront imprimées, soit 10 000 licences, ce qui permettra de faire face aux besoins en début d'année, et de laisser la possibilité d'adjonction de logos de nouveaux partenaires pour l'avenir.

9 - Règlement des compétitions 2013. Modifications raids, O'pré et CO à VTT

Il reste encore des mises au point à faire sur certains chapitres.

Afin que chaque membre du Comité directeur puisse étudier l'ensemble du document dans un délai raisonnable, les mises au point devront être notifiées au secrétariat avant le 12 novembre, et le projet sera transmis aux membres du CD le 15 novembre au plus tard.

10 - Demande de « 20 Minutes édition Montpellier ». Abonnement aux infos.

Il peut être intéressant que les journalistes soient abonnés au flux RSS du carrousel, ce qui peut, par ailleurs les inciter à faire un tour sur le site. Donc, le Bureau donne un avis favorable à la demande formulée.

En fonction des contraintes correspondantes, il serait intéressant que les ligues et la Commission communication soient également prévenues. Ces abonnements sont un excellent moyen de diffuser de l'information.

11 - Tarifs d'inscription aux championnats du monde des vétérans en Italie

La demande formulée par Sandra Olivier est prise en compte. Le Bureau partage son avis sur les prix extrêmement élevés des inscriptions et des redevances annexes. La FFCO prendra contact avec l'IOF et l'organisateur pour tenter de régulariser cette situation.

12 - Plaquette ESO - Banderoles

Visa définitif. Mise au point de la carte et du tracé.

Le Bureau confirme la commande à " Oskar presse " qui a proposé le devis le plus intéressant (3 000 exemplaires)

Le Bureau confirme également la commande des nouvelles banderoles à " LFT " pour un montant de 2 574 € HT.

13 - Bulletin JEC

Le CDCO 42 va créer un logo spécifique pour l'évènement.

Une réunion de mise au point est programmée prochainement pour la mise au point du projet. La FFCO va préparer une convention officielle de délégation, précisant les apports et responsabilités de chaque partie.

14 - Création du Comité départemental de l'Allier

Le Bureau donne son accord pour la création du Bureau de l'association, bien que certains membres soient de nouveaux licenciés.

15 - Transfert de licenciés

Le Bureau confirme la position de la Commission des pratiques sportives qui précise qu'il suffit d'un accord entre les clubs pour qu'un licencié suive l'activité de son nouveau club, même si son adhésion officielle n'intervient qu'au 1^{er} janvier.

16 - Demande de subvention " 4L Trophy "

Réponse négative, ce type de rallye « mécanique » n'entre pas dans notre domaine de compétence.

17 - Fermeture du compte Crédit Mutuel, spécifique Sportident

Le Bureau confirme la fermeture du compte, devenu inutile.

18 - Location du matériel Sportident de la FFCO

Le CD devra fixer un tarif avec TVA. Etude à faire pour trouver un prix acceptable.

19 - Distribution du matériel Sportident

La Société n'a toujours pas répondu à la demande de la Fédération. Relance à faire.

20 - Cartes des WOC

Nous n'avons pas encore eu en retour la copie de la convention passée entre le CDCO73 et le Syndicat mixte Savoie Grand Revard. Affaire à suivre.

21 - Pass'orientation

Rappel. Même si cela représente une contrainte supplémentaire, il convient de noter les heures d'enregistrement des pass'o lors des compétitions ou des entraînements. En effet, si un accident survient, cela permet de confirmer que celui-ci est bien lié à la course et est postérieur à la délivrance dudit pass'o.

22 - Reconnaissance des disciplines HN

Courrier du ministère daté du 15 octobre 2012 reçu à la FFCO :

Rappel : « la reconnaissance du caractère de haut-niveau d'une discipline sportive est accordée pour la durée d'une olympiade ».

« Les disciplines reconnues de haut-niveau en 2009 - 2012 sont automatiquement renouvelées pour l'olympiade 2013 - 2016. » Donc pour la FFCO les deux disciplines reconnues de haut-niveau sont : la course d'orientation pédestre et la course d'orientation à VTT.

24 - Subventions aux pôles 2012

Conformément au budget prévisionnel 2012 réactualisé suite au retour de la convention d'objectifs, le Bureau directeur valide le versement des sommes suivantes aux différents pôles :

Pôle France de Saint-Etienne : 24 000 €

Pôle espoir de Fontainebleau : 7 000 €

Pôle espoir de Dijon : 7 500 €

25 - Pôle espoir Dijon

Le DTN annonce la fermeture du pôle espoir de Dijon pour fin juin 2013. En effet la structure n'est plus viable pour un certain nombre de facteurs :

- le recrutement : une seule candidature volontaire répondant aux critères d'entrée en 2012. Cette désaffection des candidatures est directement liée au PES mis en place depuis 2010. La création de structures locales d'entraînement qui recrutent sur le même niveau d'âge ainsi que de la création d'une section sportive de course d'orientation au lycée d'Urfé à Saint-Etienne.

L'éloignement (en temps de transport) de la famille ainsi que le facteur économique sont aussi deux critères de renoncement pour les sportifs et leur famille. Concernant les transports en train, ceux-ci augmentent régulièrement, et la fréquence et les horaires ne sont pas toujours adéquats.

La pension au CREPS a augmenté de 16 % pour les sportifs classés espoirs (vote en CA d'avril 2012) pour la rentrée de septembre 2012 (contrairement au 2,5 % d'augmentation pour les sportifs classés jeunes). La pension au CREPS s'élève donc à 3 500,00 € en espoir, à laquelle il faut ajouter la ½ pension au lycée de 510 € et les transports, au moins 1 000 €.

- la baisse des subventions au pôle: en 2012, baisse des subventions de 6 % avec une augmentation des charges liés à l'entraînement (coût entraîneur) de 13 %.

- la problématique de ressource humaine pour trouver et financer un entraîneur qualifié et disponible pour un temps partiel (16 h) sur Dijon.

- concernant l'aménagement scolaire, la décision prise en réunion le 25 septembre 2012 en présence du Lycée, du CREPS, et de la DRJSCS n'est pas adaptée aux jeunes sportifs et aux besoins en course d'orientation. Tous les sportifs des pôles scolarisés au lycée JM Boivin, lycée d'accueil des sportifs, devront désormais faire le cycle 1^{ère} terminale en trois ans à partir de la rentrée 2013.

A l'addition de tous ces problèmes, le pôle ne peut plus fonctionner.

26 - Bilan de la réunion du 24 octobre 2012 avec la FFR

Bernard Dahy a présenté son rapport d'expertise en organisation d'évènements, de la coupe de France des rando-challenges de la FFR. Il a réalisé un bilan détaillé et proposé des évolutions possible. Son travail a tout à fait répondu aux attentes de la FFR. Il a été envisagé de définir un protocole de collaboration entre nos deux fédérations qui pourrait aller jusqu'à la réciprocité de licence dans le respect du code du sport. Un avis favorable devra être obtenu du Ministère des sports. Il pourrait être envisagé que la licence de la FFR soit acceptée sur les circuits d'initiation (donc non chronométré et non classé) des raids d'orientation et des rando-orientations de la FFCO, de même que la licence FFCO pourrait être acceptée sur les rando-challenges de la FFR. Ce projet de collaboration avec la FFR sera présenté à la réunion commune des présidents de ligue et du CD.

27 - La convention d'objectif de la FFCO 2013
Elle été transmise dans les temps au ministère.

28 - CQP

Les notes d'opportunité des deux CQP (cartographe et animateur) ont été envoyées au CNOSF.

29 - Calendrier 2013

Plusieurs demandes d'ajustement :

- Raid

- Nationale CO à VTT reportée des 15 et 16 juin aux 1^{er} et 2 juin. Les Chpts d'Europe de CO VTT, initialement prévus du 21 au 30 juin sont avancés du 15 au 24 juin

- soumis à l'avis de la Commission jeunes (Challenge des écoles de CO)

30 - Assurance du matériel VTT

Les autres fédérations n'assurent pas non plus les vélos des sportifs. Cependant, nous allons demander à notre assureur s'il peut étudier un contrat qui serait proposé à titre personnel, donc facultatif à tous les vététistes qui le souhaiteraient.

31 - Avis sur les compétitions (décret du 5 mars 2012)

- voir comment réagissent les autres fédérations sollicitées,

- voir ce qu'en pense le Ministère,

- il est impossible de donner un avis favorable à une organisation qui ne relève pas de la FFCO, puisque nous engageons notre responsabilité, et seules nos organisations sont assurées.

Fin de la réunion à 20h00

Le Président,
Jean-Paul TERS

Le Secrétaire de séance
Michel CHARIAU